

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE



**RAPPORT SUR LE PRIX ET
LA QUALITE DU SERVICE
ASSAINISSEMENT**

ANNEE 2021

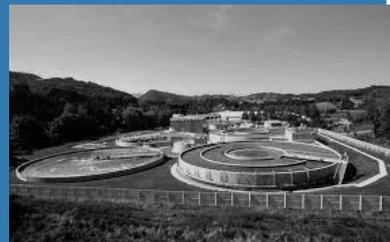


Table des matières

NOTE PRELIMINAIRE.....	1
Respect des dispositions réglementaires.....	1
Historique de l'exercice de la compétence assainissement.....	2

CHAPITRE 1 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE GAP-TALLARD-DURANCE EN 2021.....	4
Présentation du service.....	4
Description des missions.....	4
Moyens humains et matériels.....	5
L'équipe.....	5
Le matériel d'intervention.....	5
Système d'information géographique (SIG).....	5
2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE.....	6
Nombre d'abonnés.....	6
Réseaux de collecte.....	7
Présentation des ouvrages.....	7
Synthèse des interventions sur le réseau.....	7
Synthèse des travaux réalisés en 2021.....	7
Unités de traitement.....	8
Présentation des ouvrages.....	8
Focus sur les boues.....	48
3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES.....	49
La satisfaction des usagers.....	49
Le fonctionnement des ouvrages.....	49
La connaissance et l'entretien du patrimoine.....	50

CHAPITRE 2 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE.....	52
2 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS.....	52

CHAPITRE 3 : ASPECTS FINANCIERS ET TARIFICATION DES SERVICES

1 COMPOSANTE DU PRIX DE LA FACTURE D'EAU.....	54
Part CAGTD.....	54
Part délégataire.....	54
Redevances Agence de l'eau RMC.....	54
L'Etat (TVA).....	54
2 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	55
3 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	57
4 BILAN FINANCIER DU SERVICE.....	58

Dépenses.....	58
Recettes.....	59
Bilan.....	60
5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	61
Les faits marquants de l'exercice 2021.....	61
Plan d'épandage des boues.....	61
Modernisation de la STEP de GAP.....	61
Casses et dysfonctionnements.....	61
Poursuite du schéma directeur d'assainissement intercommunal.....	61
Raccordement du centre d'oxygénation de Bayard.....	61
Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer.....	62
Marché de gainage.....	62
Déclaration de travaux.....	62
Harmonisation des tarifications.....	62
Perspectives pour l'année 2022.....	62
Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer.....	63
Marché de gainage.....	63
Mise en place d'un piège à cailloux sur le système de Tallard.....	63
ANNEXE ET COMPTES ADMINISTRATIFS.....	64

NOTE PRÉLIMINAIRE

Respect des dispositions réglementaires

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, répond aux obligations des articles L2224-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le contenu de ce document est précisé par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007.

Ce rapport est produit par le service d'assainissement pour rendre compte à la collectivité de tutelle et aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, il s'agit d'un document public librement diffusable et consultable.

Historique de l'exercice de la compétence assainissement

La Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (CAGTD) a acquis la compétence assainissement au **1er janvier 2018**. Il lui revient donc la charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées.

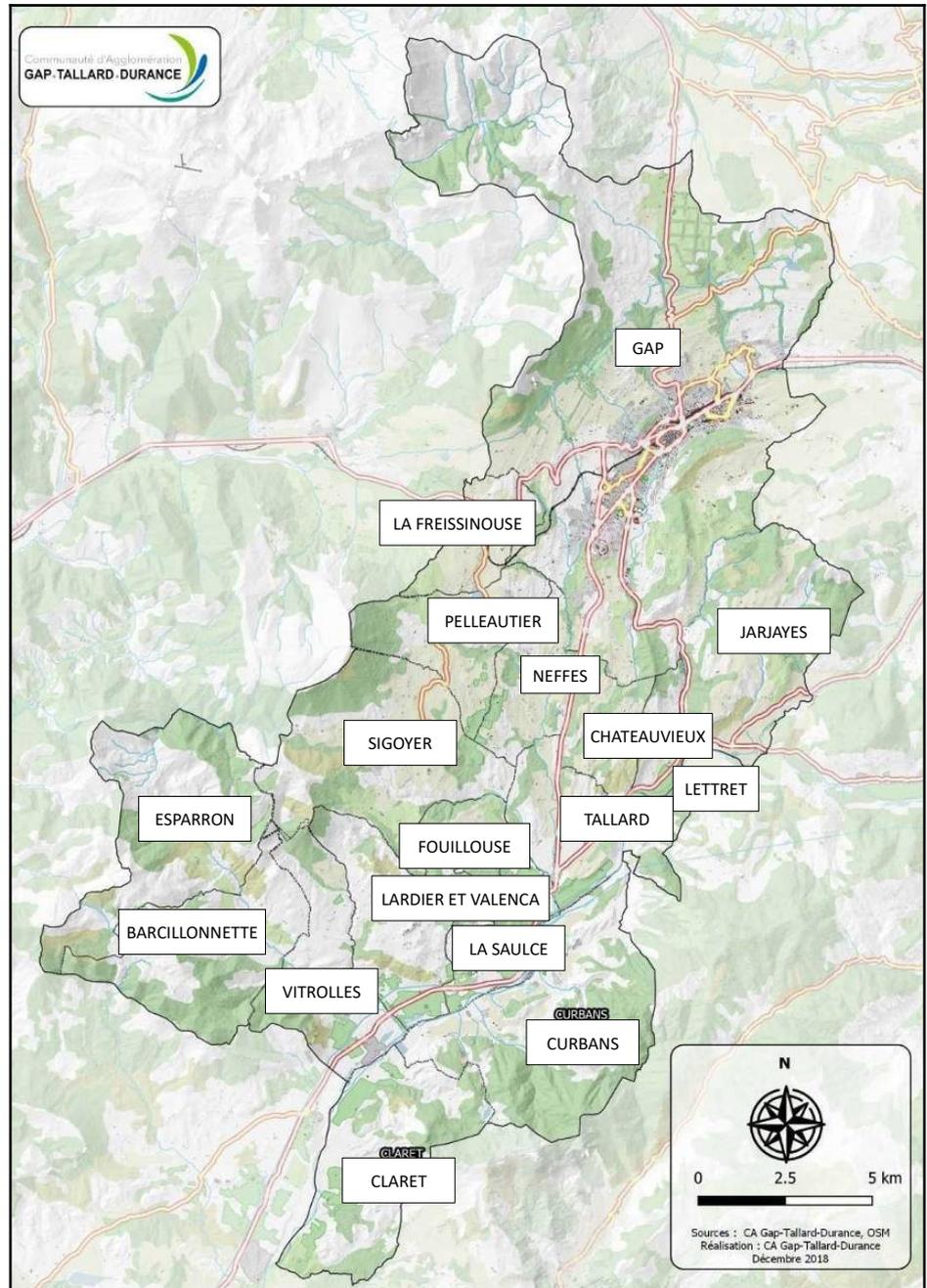
La CAGTD assure également la gestion de l'assainissement non collectif (SPANC) pour la totalité des communes de son territoire.

Les communes de La Rochette et Rambaud sont rattachées à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon-Val-d'Avance qui gère leurs réseaux de collecte mais sont raccordées sur la station d'épuration intercommunale de Gap pour le traitement de leurs eaux usées.

L'exploitation des services est assurée en régie directe, excepté sur la commune de Tallard (délégation de service public à Véolia) pour les réseaux d'eaux usées.

Aux missions de base de collecte et traitement des eaux usées, s'ajoute l'évacuation et la gestion des eaux pluviales en raison de la similitude des ouvrages et des compétences.

Les communes concernées sont représentées ci-contre :



CHAPITRE 1

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



1

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
DU SERVICE

SYNTHESE DES PRINCIPAUX
INDICATEURS DE PERFORMANCE

1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE GAP-TALLARD-DURANCE EN 2021

Présentation du service

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance (CAGTD) est en charge de la compétence assainissement des 17 communes qui la composent.

Cette compétence consiste en :

- ✓ la collecte des eaux usées ainsi que leurs transferts jusqu'aux ouvrages de traitement ;
- ✓ le traitement des eaux usées ;
- ✓ le traitement et l'élimination des boues et autres sous-produits issus de l'épuration des eaux usées ;
- ✓ le rejet des eaux traitées dans le milieu naturel et le suivi de leur impact sur le milieu;
- ✓ la gestion des usagers du service : facturation et traitement des demandes.

L'exercice de la compétence est organisé comme suit :

- ✓ En régie pour la gestion de la totalité des unités de traitement ainsi que pour l'ensemble des réseaux, excepté Tallard. Une gestion en régie signifie que la totalité de l'exploitation, de l'entretien, de l'amélioration et du développement des systèmes d'assainissement est assurée par la collectivité.
- ✓ En délégation pour l'exploitation et l'entretien des réseaux de Tallard. Ce mode de gestion est un contrat par lequel une collectivité confie à un tiers extérieur la mission d'exploiter les ouvrages en services. S'agissant d'un affermage, les dépenses d'investissement restent en revanche à la charge de la collectivité.

Description des missions

Les missions du service assainissement englobent :

- ✓ **Direction, administration et bureau d'études** : l'instruction des permis de construire (eaux usées/pluviales), le suivi des créations de lotissements, le suivi des dispositifs d'assainissement autonomes existants et la réalisation des nouveaux équipements, l'élaboration des documents administratifs (règlement d'assainissement, rapport sur le prix et la qualité du service...), la mise à jour du SIG, le contrôle des raccordements, la préparation budgétaire, la programmation des actions, le lancement des marchés et des études, la planification, le suivi des travaux, la veille réglementaire, le transfert de compétences...
- ✓ **Système de collecte** : la surveillance, l'inspection préventive, le curage, la remise à niveau des ouvrages, le suivi des déversoirs d'orage, les réparations ponctuelles, la recherche d'anomalies par prospection vidéo, le contrôle des branchements, des travaux d'extension et d'amélioration des réseaux...
- ✓ **Stations d'épuration** : la gestion et l'entretien des stations d'épuration, de l'unité de compostage de la station de Gap et des postes de refoulement, l'auto surveillance des systèmes d'assainissement, l'application du plan d'épandage, le suivi des conventions avec les autres communes et industriels, l'évolution des installations

Moyens humains et matériels

L'équipe

Le service intercommunal d'assainissement est partagé en 3 entités d'exploitation regroupant :

- ✓ 5 agents appartenant au service de la collecte des eaux, dont les actions préventives et curatives portent sur les réseaux ;
- ✓ 5 agents chargés de l'exploitation de la station d'épuration de Gap ;
- ✓ 3 agents qui interviennent sur les 16 stations d'épuration et les 17 postes de refoulement dispersés sur le territoire intercommunal.

Le service compte également 3 techniciens prenant en charge la programmation des travaux et les demandes relatives à l'urbanisme ainsi que deux agents administratifs et un directeur.

Le principal objectif est d'assurer 24h/24h, **la continuité du service public.**

Concernant les réseaux, la majorité des interventions répondent à des sollicitations d'usagers pour des problématiques d'obstruction ou de débordement tandis qu'elles consistent en des réparations électrotechniques pour les stations ou postes de refoulement.

Le matériel d'intervention

Les équipements à disposition des agents de terrain sont les suivants :

- ✓ 8 voitures, 4 fourgons, 2 camions,
- ✓ Une hydrocureuse, 1 tractopelle, 1 manitou,
- ✓ 1 caméra d'inspection télévisée,
- ✓ Divers outils nécessaires à leurs interventions (pioches, décimètres...).

Système d'information géographique (SIG)

Le service assainissement dispose d'un système informatique de gestion des réseaux permettant d'enregistrer les interventions réalisées sur les ouvrages et de tenir les plans des ouvrages à jour. Cet outil, en plus de l'usage quotidien nécessaire à la gestion du service sert également à renseigner les usagers, notamment sur le positionnement des réseaux en vue de futurs projets de construction.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est établi sur 120 points selon un barème national normalisé, pour rendre compte de la connaissance détaillée des ouvrages de collecte et de transports des eaux usées que possède le service assainissement.

Le calcul prend notamment en considération les éléments suivants :

- Existence de plans permettant de localiser les réseaux et les ouvrages associés,
- Procédure de mise à jour, intégration des travaux d'extension et de renouvellement réalisés,
- Informations structurelles complètes (diamètre, matériau, année, altimétrie)
- Localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs,...)

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P202.2B) = 91/120

2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

Nombre d'abonnés

Au total en 2021, 52 649 habitants étaient raccordés et desservis par le réseau public d'assainissement.

Commune	Population de la zone collectée ¹	Abonnés totales 2021	Abonnés domestiques 2021
Tallard	2 067	1 220	1 124
Lettret	173	76	74
Chateauxvieux	613	277	250
La Saulce	1 523	712	684
Lardier et Valença	231	212	100
Fouillouse	323	138	119
Neffes	748	313	296
Pelleautier	675	397	294
Jarjays	467	261	135
Claret	292	140	126
Curbans	642	287	265
Sigoyer	688	432	143
Esparron	67	41	29
Barcillonette	194	131	100
Vitrolles	240	154	92
Gap	42 176	24 189	23 471
La Rochette	239	201	111
La Freissinouse	934	396	378
Rambaud	357	186	166
TOTAL	52 649	29 763	27 957

Le taux de desserte (P202.1) (Nbre abonnés desservis / Nbre abonnés potentiels) est évalué à **93,5 %**.

A noter que cet indicateur concerne uniquement les zones classées en assainissement collectif. Les secteurs géographiques éloignés et contraints, classés en zone d'assainissement non collectif et pour lesquels les conditions techniques et économiques ne permettent pas d'implanter des réseaux

¹ Estimé selon la formule suivante : Abonnés totales x nombre habitants par logement

d'assainissement collectif, demeurent soumis à l'obligation d'installer une filière d'assainissement autonome. L'objectif n'est pas de raccorder la totalité des habitations et immeubles à un réseau d'assainissement collectif.

Pour rappel, le raccordement des habitations et des immeubles au réseau public de collecte des eaux usées est obligatoire dans un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public. Dès lors que le raccordement est impossible, l'intéressé est dans l'obligation de disposer d'une installation d'assainissement non collectif (Cf. Chapitre 2).

On dénombre 58 abonnés par kilomètre de réseau d'eaux usées ainsi que 1,9 habitants par abonné.

Le nombre d'autorisations de déversement (D202.0) d'effluents industriels sur le réseau de collecte est de 3.

Notons qu'une phase de recherche des effluents non domestiques a été engagée par le service et que le Schéma Directeur Intercommunal lancé en 2019 traite également de cette problématique (Cf. Conclusions et perspectives). Les entreprises potentiellement concernées ont été contactées par courrier en 2021 et un questionnaire portant sur la nature de leur activité leur a été adressé. Sur les 300 entreprises approchées, seules une trentaine nous ont fait un retour. Une soixantaine d'entreprises prioritaires a finalement été retenue pour la suite de l'étude et la programmation des visites. Celles-ci doivent se dérouler en 2022. Les conclusions de ces visites serviront à l'élaboration des autorisations de rejet (Convention et/ou Arrêté) à condition que les entreprises mettent en œuvre lorsque cela est nécessaire, des mesures de pré traitement appropriées permettant d'alléger la charge polluante de leur rejet. En effet, le cumul d'effluents non domestiques sur les réseaux de Gap et Tallard entraînent aujourd'hui des surcharges et dysfonctionnements au niveau des stations d'épuration ainsi que la formation de bouchons et la détérioration des canalisations.

Réseaux de collecte

Présentation des ouvrages

Le diagnostic établi dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal :

- relève un total de **465,4** kilomètres de réseaux d'eaux usées, **181,2** kilomètres de réseaux d'eaux pluviales, et **17** kilomètres de réseaux unitaires ainsi que **1,3** km de réseaux inconnus soit un total de **665** kilomètres de réseaux de collecte d'assainissement,
- dénombre **48** déversoirs d'orage ainsi que **22** postes de refoulement.

Synthèse des interventions sur le réseau

Les indicateurs de suivi d'activité ci-après récapitulent les interventions d'entretien courant et les petits travaux de rénovation réalisés sur les 665 kilomètres de réseaux d'assainissement public par la CAGTD et le délégataire du réseau de Tallard.

Nature des interventions GAP	Quantité
Désobstruction des réseaux	157 u
Inspection télévisée	15 000 ml
Curage d'avaloirs ou grilles	400 u
Curage de réseaux	11 000 ml
Nettoyage de station de pompage	20 u
Regards (rénovation)	50 u
Grilles (rénovation)	30 u
Avaloirs (rénovation)	10 u

Synthèse des travaux réalisés en 2021

En parallèle des travaux réalisés en régie, le service assure la maîtrise d'œuvre de chantiers de taille plus importante ou nécessitant des matériels spécifiques.

Ces travaux portent sur l'extension, la réhabilitation et la restructuration des réseaux de collecte :

Localisation	Nature	Caractéristiques	Montant € (HT)
Gap - Route des Près	Extension du réseau EU	130 ml	15 000
Gap - Pont de l'Adret	Déplacement provisoire de l'EU	40 ml	20 000
Gap - Clos de Charance 2	Déplacement d'une canalisation EU suite à PC	30 ml	8 000
Gap - Romette	Déplacement d'une canalisation EU suite à PC	20 ml	4 000
Gap - Rue Louis Balmens	Reprise du réseau EP	40 ml	6 000
Gap - Route des Près	Création d'un réseau EP	40 ml	11 000
Gap - Rue du 11 novembre	Création d'un réseau EP	200 ml	130 000
Gap - Scierie Andréoli	Création d'un raccordement - traversée RN 85	40 ml	17 000
Tallard- Centre village	Reprise des tampons de regards EU et EP	8	5 600
Lettret - PR Petit jardin	Reprise de l'armoire électrique	-	Interne
La Saulce - Impasse des Sigoyards	Reprises ponctuelles du réseau EP	-	-
Neffes - Voie des Bonnets	Reprise de branchements EU et EP	-	-

Pour l'année 2021, 0 ml de réseau EU et 40 ml de réseaux EP ont été renouvelés tandis que 410 ml de réseaux EU/EP ont été créés.

Unités de traitement

Au total, 17 stations d'épuration intercommunales sont réparties sur le territoire.

Le volume mesuré en entrée des stations gérées par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance en 2021 était de 4 152 289 m³, ce qui représente 11 376 m³/jour d'eaux usées traitées (donnée valable uniquement pour les stations faisant l'objet d'un suivi de débit).

Les 17 stations d'épuration représentent une capacité nominale de 65 273 équivalents habitants pour 52 649 habitants desservis. Les rendements épuratoires permettent d'éliminer en moyenne 90 à 95 % de la pollution organique et environ 60% de la pollution azotée.

La quantité de boue issue de l'ensemble des ouvrages d'épuration (D203.00) est de 790 tonnes de Matière Sèche (MS). Les principales stations d'épuration concernées sont Gap, Tallard, Neffes et la Saulce et dans une moindre mesure (1,2 tonnes de MS au total) Sigoyer (Les Guérins), Vitrolles (Chef-lieu) et Claret (Les Roches).

Enfin, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le SPANC s'occupe de la gestion et du suivi des installations d'assainissement autonome. Le nombre d'installations est évalué à 1375 sur le territoire.

Présentation des ouvrages

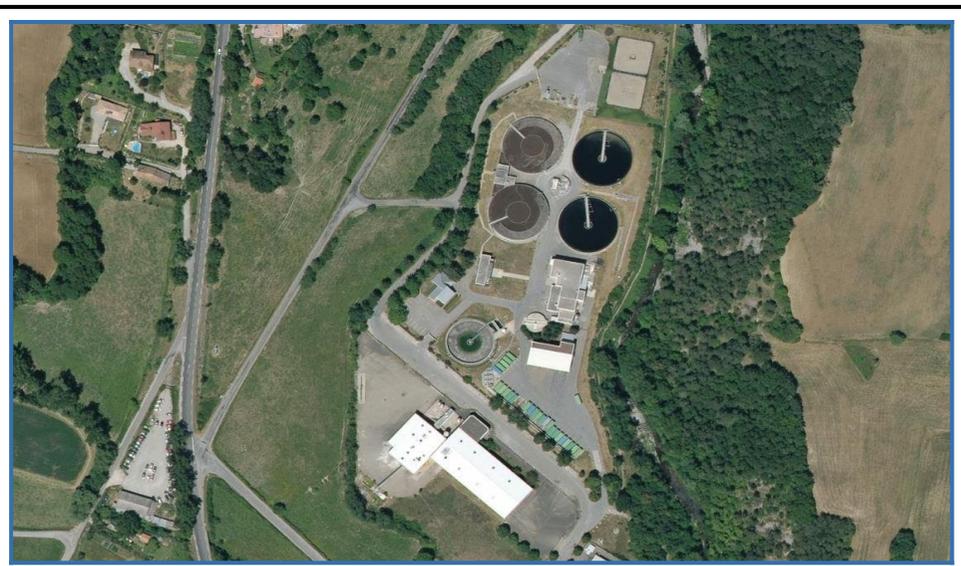
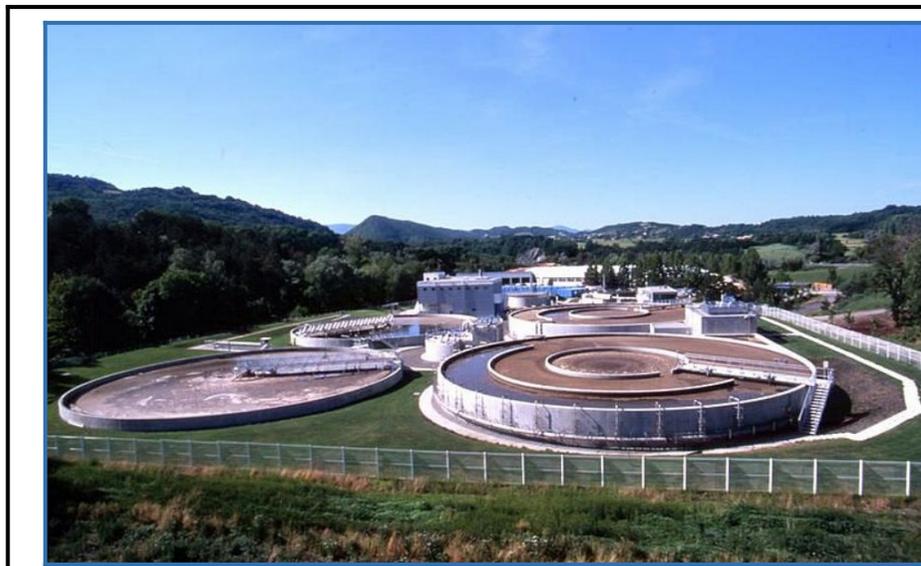
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES				Code SANDRE	06000205061
Commune d'implantation	Gap	Communes traitées	Gap, La Freissinouse - Rambaud, La Rochette (Hors CAGTD)		
Nombre total d'abonnés en 2020	23 436	Nombre total d'abonnés en 2021	24 103	Variation	+ 2,8 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT								Code SANDRE	060805068001					
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Nbre déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
5 900	297 797	2 350	306 047	149 573	0	149 573	34	9	9	7	0	96	0	37 800
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - 60 désobstructions de réseaux - Curage de 5000 ml - 5000 ml d'inspection télévisée - 400 avaloirs et grilles curés - 9 stations de refoulement nettoyées - Rénovation de 35 regards, de 20 grilles et de 15 avaloirs.
	Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise de 40 ml de réseau EP rue Louis Balmens - Remplacement d'une pompe du PR Colombis. - Remplacement d'une pompe du PR Lareton - Remplacement d'une pompe du PR Terrasses - Remplacement d'une pompe du PR Abattoirs
	Extension	<ul style="list-style-type: none"> - Extension de 130 ml de réseau EU route des Près - Dévoisement de 30 ml de canalisations EU au Clos de Charance - Dévoisement de 20 ml de canalisation EU à Romette - Création de 40 ml de réseau EP sur la route des Près - Création de 200 ml de réseau EP sur la route des Près - Création d'un raccordement au niveau de la scierie Andréoli (traversée de la RN 85)

SYSTÈME DE TRAITEMENT					Code SANDRE		060905061001		
File eau	Boue activée	Capacité	EH	54 000	Date de mise en service	1998	Volume (m ³ /an)	Entrant	3 916 151
			m ³ /j	10 500				By-passé	107 256

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2021 (temps sec)			Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	2 755	2 894	19	20	4,4	92	98,3	1
DCO	5 788	5 369	5	90	32,6	83	93,4	3
MES	2 740	2 855	9	30	7,3	88	96,7	1
NH4	-	-	-	-	1,4	-	95,7	-
PT	142	51	1	2	-	60	74,4	-



in

File boue		Épaulement mécanique, presse bande, compostage en benne							
Boues produites (tMS)	750	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	740	Communes	12	Agriculteurs	16	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m ³)		984	Matières de curage (Tonnes)	281	Lixiviats (m ³)		7 549	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		65	Sables (Tonnes)	155	Huiles/Graisses (m ³)		321	

Travaux STEP	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement du moufle grappin du piège à cailloux - Remplacement du palier inférieur de l'une des vis de relevage - Remplacement d'un échantillonneur de sortie - Remplacement d'une pompe de recirculation des boues - Remplacement d'un agitateur de contact - Remplacement d'un surpresseur - Remplacement du surpresseur de secours - Remplacement de l'automate de préparation des polymères - Remplacement du racleurs, arbres et chaînes de l'une des grille d'épaulement direct des boues, - Remplacement d'une toile supérieure de la presse à boue - Remplacement de la pompe de transfert vers le compostage - Remplacement de l'automate de gestion du grappin - Remplacement d'un réducteur de la mélangeuse - Mise en place des indicateurs de pesée pont bascule - Remplacement du triangle d'équilibrage du grappin à compost
--------------	--

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Luye	Code SANDRE	DR294
--------------------------	-------------	-------------------------	---------	-------------	-------

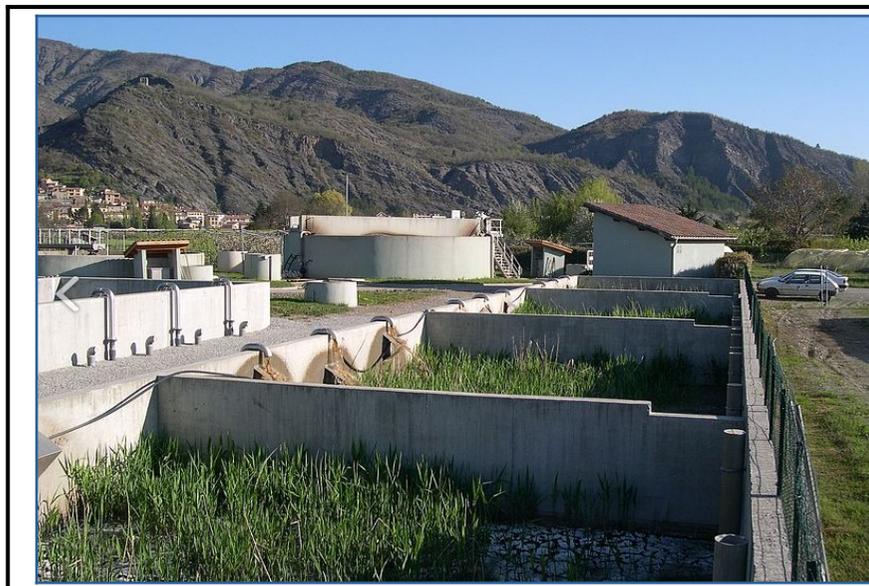
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES				Code SANDRE		06000010562		
Commune d'implantation		La Saulce	Communes traitées		La Saulce, Fouillouse, Lardier et Valença			
Nombre total d'abonnés en 2020		883	Nombre total d'abonnés en 2021		903	Variation		+2,3 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805068001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
700	26 061	400	27 161	3 444	0	3 444	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Désobstruction : 30 unités - Curage : 1500 ml de réseau - Inspection télévisée : 3000 ml - Rénovation de regards / grilles / avaloirs : 5
	Renouvellement	
	Extension	

SYSTÈME DE TRAITEMENT					Code SANDRE		060905061001		
File eau	Boue activée aération prolongée	Capacité	EH	2 250	Date de mise en service	2001	Volume (m ³ /an)	Entrant	95 830
			m ³ /j	425				By-passé	2 863

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2021			Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	135	84,6	0	20	8,47	92	97,7	0
DCO	300	179	0	90	56,1	83	92,8	0
MES	225	70,2	0	30	11,3	88	95,9	0
NTK	-	19	0	-	6,4	-	92,7	0
PT	-	2,35	0	2	4,46	60	57,8	0



File boue		Lits de rhizophytes							
Boues produites (tMS)	25,9	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021 - Centre de compostage de Orcières et Manosque				
			Solides	14	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		11,5	Sables (m ³)	2,5	Huiles/Graisses (m ³)		0

Travaux STEP	- Remplacement d'une pompe du poste de refoulement
--------------	--

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Durance	Code SANDRE	FRDR292
--------------------------	-------------	-------------------------	------------	-------------	---------

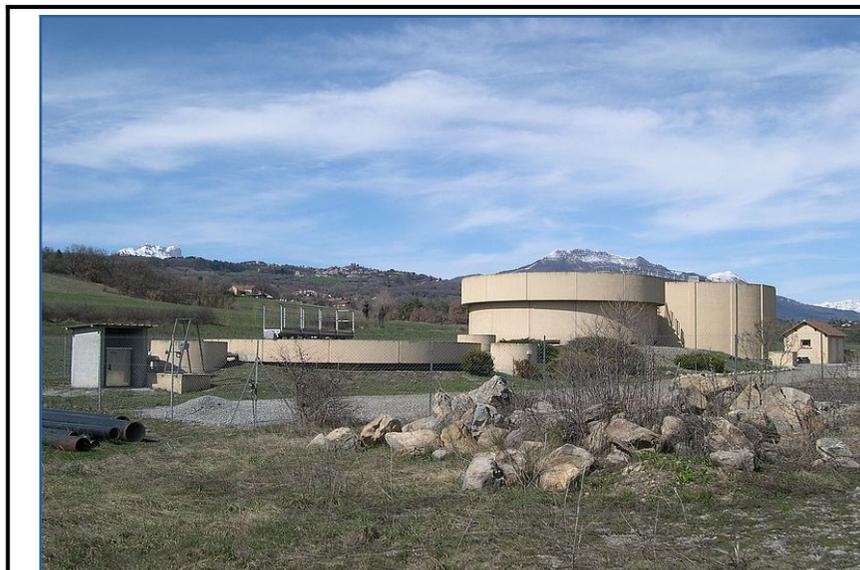
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES				Code SANDRE		060000105162		
Commune d'implantation		Neffes	Communes traitées		Neffes, Pelleautier, Chateauxvieux (ZAC + l'Embeyrac), Gap (Plaine de Lachaup)			
Nombre total d'abonnés en 2020		702	Nombre total d'abonnés en 2021		714	Variation		+2 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805068001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
600	44 267	0	44 867	2 881	0	2 881	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Désobstruction : 30 unités - Curage : 1500 ml de réseau - Inspection télévisée : 3000 ml - Rénovation de regards / grilles / avaloirs : 7
	Renouvellement	
	Extension	

SYSTÈME DE TRAITEMENT					Code SANDRE		060905061001		
File eau	Lit bactérien forte charge	Capacité	EH	2 700	Date de mise en service	1993	Volume (m ³ /an)	Entrant	119 004
			m ³ /j	450				By-passé	5 056

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2021			Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	162	62,4	0	20	14,7	92	92,2	0
DCO	360	149	0	90	71,4	83	84,9	0
MES	270	86,8	0	30	14,3	88	94,4	0
NTK	-	14,9	-	-	21	-	62,6	0
PT	-	1,76	-	-	5,57	-	15,1	0



File boue		Silo et lits de séchage							
Boues produites (tMS)	9,2	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021 + Cf. Plan d'épandage de Gap				
			Solides	9,2	Communes	2	Agriculteurs	1	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (m ³)	3	Sables (m ³)	2,5	Huiles/Graisses (m ³)	1		

Travaux STEP	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'une pompe du poste de refoulement - Remplacement d'une pompe de recirculation des boues
--------------	---

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	Le Rousine	Code SANDRE	FRDR10028
--------------------------	-------------	-------------------------	------------	-------------	-----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	060000105170
Commune d'implantation	Tallard	Communes traitées	Tallard, Chateaufieux (village), Lettret				
Nombre total d'abonnés en 2020	1 108	Nombre total d'abonnés en 2021	1 124	Variation	+1,4 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060805170001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
9 100	30 065	3 250	42 415	17 929	0	17 929	9	7	7	6	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - 11 nettoyage de postes - Désobstruction : 37 unités - Curage : 3000 ml de réseau - Inspection télévisée : 3000 ml - Rénovation de regards / grilles / avaloirs : 8
	Renouvellement	
	Extension	

SYSTÈME DE TRAITEMENT					Code SANDRE		060905170002		
File eau	Lit bactérien forte charge	Capacité	EH	3 333	Date de mise en service	1997	Volume (m ³ /an)	Entrant	157 511
			m ³ /j	600				By-passé	11 751

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2021			Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	200	228	10	20	29,2	92	94,7	3
DCO	444	549	14	90	124	83	89,9	1
MES	333	238	3	30	36,4	88	92	3
NTK	-	34,2	-	-	44	-	51	-
PT	-	5	-	-	7,4	-	41	-



File boue		Silo de stockage et lits de séchage							
Boues produites (tMS)	26	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021 + Centre de compostage de Gap.				
			Solides	26	Communes	1	Agriculteurs	1	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0
Matières exportées		Refus de dégrillage (m ³)		4	Sables (m ³)	2,5	Huiles/Graisses (m ³)		1

Travaux STEP	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement du préleveur d'entrée - Remplacement d'une pompe du poste de refoulement
--------------	--

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Durance	Code SANDRE	FRDR292
--------------------------	-------------	-------------------------	------------	-------------	---------

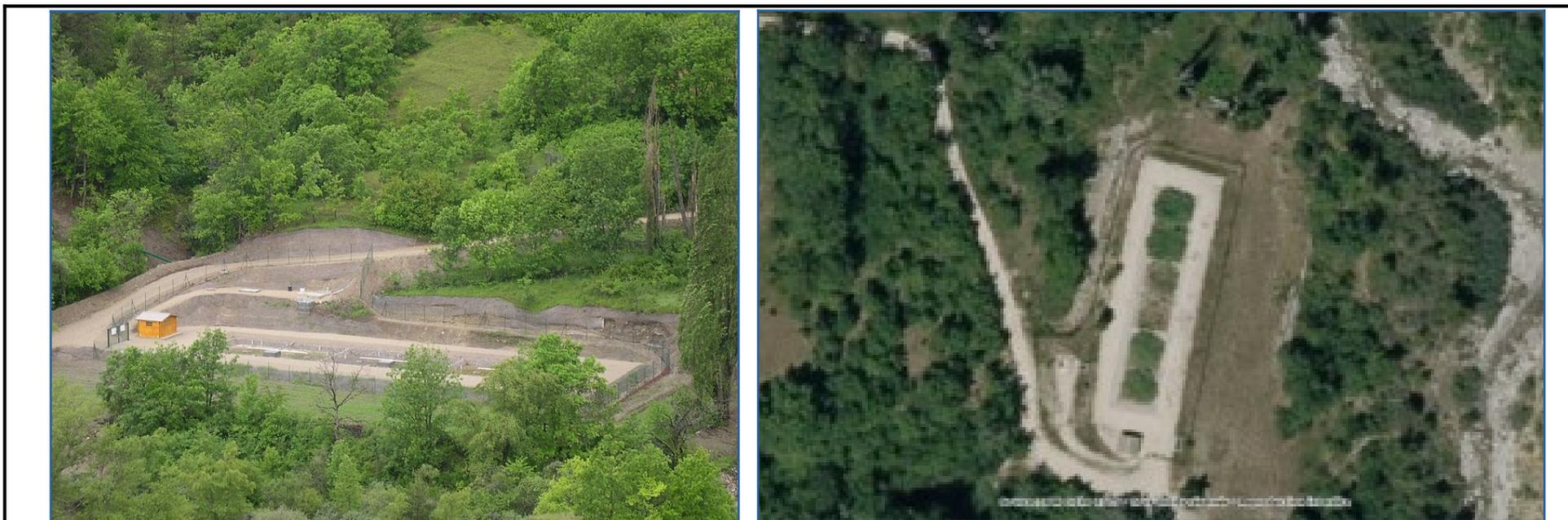
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000105013	
Commune d'implantation		Barcillonnette		Communes traitées		Barcillonnette (Chef-lieu + Pré Roustagnit)				
Nombre total d'abonnés en 2020		89		Nombre total d'abonnés en 2021		100		Variation		12 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805013001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 570	0	2 570	220	0	220	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant									
	Renouvellement		Néant									
	Extension		Néant									

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		06090513001	
File eau	Bi-filtre planté de roseaux	Capacité	EH	270	Date de mise en service	2007	Volume (m ³ /an)	Entrant	6 000
			m ³ /j	40,5				By-passé	0

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2021)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	16,2	1,7	0	35	5	60	93,8	0
DCO	-	6,2	-	200	44	60	85,2	0
MES	-	4	-	-	2,6	50	98,7	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'a été conduit
--------------	-------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Déoule	Code SANDRE	X0610540
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000105013	
Commune d'implantation		Barcellona		Communes traitées		Barcellona (Les Faysses)				
Nombre total d'abonnés en 2020		89		Nombre total d'abonnés en 2021		100		Variation		12 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060805013001	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	1 492	0	1 492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant									
	Renouvellement		Néant									
	Extension		Néant									

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905013002	
File eau	Bi filtre planté de roseaux	Capacité	EH	100	Date de mise en service	2008	Volume (m ³ /an)	Entrant	-
			m ³ /j	15				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2020)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Résultats*	Nbre de dépassements	Normes	Résultats* (2020)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	6	1,3	-	35	0,8	60	-	0
DCO	-	-	-	200	<15	60	-	0
MES	-	-	-	-	<2	50	-	0

*Mesures ponctuelles



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Combe Buisse puis le Déoule	Code SANDRE	V7161120
--------------------------	---------	-------------------------	-----------------------------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104058	
Commune d'implantation		Claret		Communes traitées		Claret (village)				
Nombre total d'abonnés en 2020		126		Nombre total d'abonnés en 2021		126		Variation		0 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060804058001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 369	0	2 369	169	0	169	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant									
	Renouvellement		Néant									
	Extension		Néant									

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904058001		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	266		2017	Volume (m ³ /an)	Entrant	13 000	
			m ³ /j	49,9				By-passé	0	

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2021)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	16	7,8	0	35	3	60	98,8	0
DCO	-	16,1	-	200	81	60	84,4	0
MES	-	11,7	-	-	47	50	87,5	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Reprise des dispositifs d'épandage du deuxième étage
--------------	--

Type de milieu récepteur	Ravin	Nom du milieu récepteur	Pré Château puis Durance	Code SANDRE	-
--------------------------	-------	-------------------------	--------------------------	-------------	---

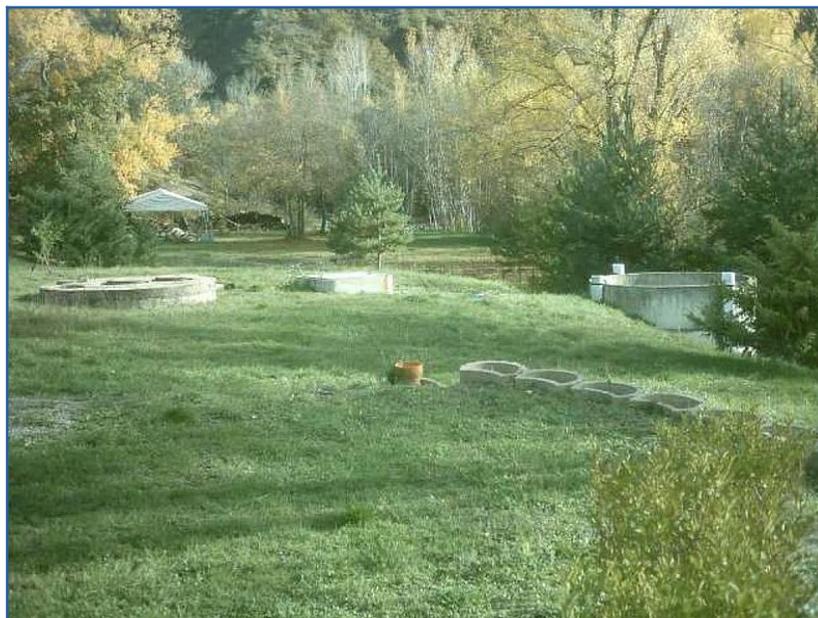
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104058	
Commune d'implantation		Claret		Communes traitées		Claret (Les Roches)				
Nombre total d'abonnés en 2020		126		Nombre total d'abonnés en 2021		126		Variation		0 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060804058002	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	436	0	436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant										
	Renouvellement		Néant										
	Extension		Néant										

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904058002		
File eau	Décanteur digesteur et lit bactérien		Capacité	EH	54	Date de mise en service	1985	Volume (m ³ /an)	Entrant	-
				m ³ /j	-				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimée		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	3	0,3	-	35	-	60	-	-
DCO	-	-	-	200	-	60	-	-
MES	-	-	-	-	-	50	-	-



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Grand Vallon puis Durance	Code SANDRE	X0710500
--------------------------	---------	-------------------------	---------------------------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104066	
Commune d'implantation		Curbans		Communes traitées		Curbans (Village)				
Nombre total d'abonnés en 2020		255		Nombre total d'abonnés en 2021		265		Variation		4 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	5 839	85	5 924	2 192	0	2 192	0	0	1	1	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904066004	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	350	Date de mise en service	2020	Volume (m ³ /an)	Entrant	10 000
			m ³ /j	76,5				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2021)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	21	12	0	35	6	60	97,9	0
DCO	-	17,2	-	200	41	60	90,1	0
MES	-	11,4	-	-	5,7	50	97,9	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Ravin	Nom du milieu récepteur	Riou des Mioux puis Durance	Code SANDRE	-
--------------------------	-------	-------------------------	-----------------------------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104066	
Commune d'implantation		Curbans		Communes traitées		Curbans (La Curnerie)				
Nombre total d'abonnés en 2020		255		Nombre total d'abonnés en 2021		265		Variation		4 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		06080466002		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Re foulé	Total	Gravitaire	Re foulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	3 255	0	3 255	811	0	811	0	0	1	1	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904066002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2007	Volume (m ³ /an)	Entrant	10 000
			m ³ /j	30				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	9	-	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Renfort bâches d'étanchéité
--------------	-----------------------------

Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol	Nom du milieu récepteur	-	Code SANDRE	-
--------------------------	--------------------------	-------------------------	---	-------------	---

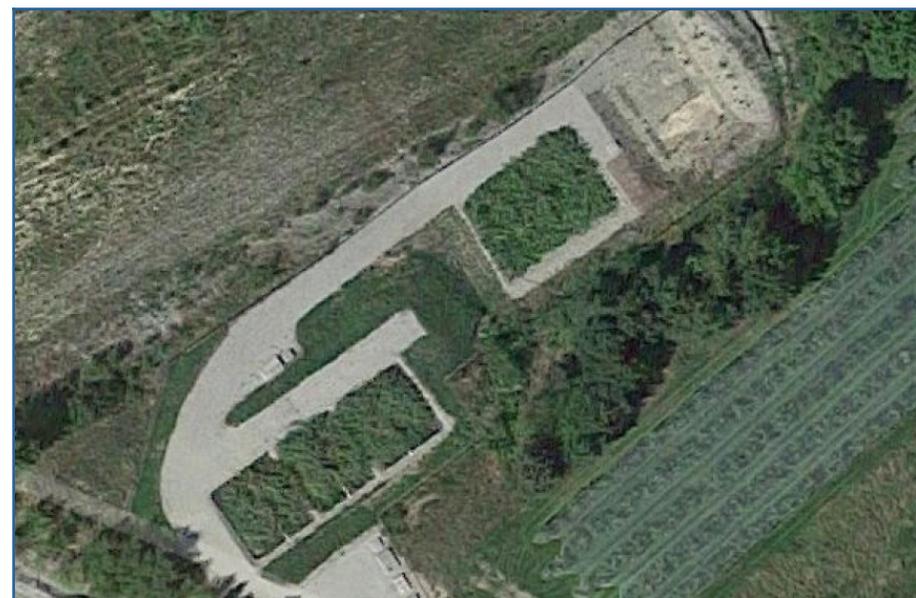
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104066	
Commune d'implantation		Curbans		Communes traitées		Curbans (Château de Rousset)				
Nombre total d'abonnés en 2020		255		Nombre total d'abonnés en 2021		265		Variation		4 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060804066001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 025	0	2 025	61	0	61	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant									
	Renouvellement		Néant									
	Extension		Néant									

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		06090466005	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2015	Volume (m ³ /an)	Entrant	5 000
			m ³ /j	22,5				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	9	4,46	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Renfort bâches d'étanchéité
--------------	-----------------------------

Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol	Nom du milieu récepteur	-	Code SANDRE	-
--------------------------	--------------------------	-------------------------	---	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Esparron	Communes traitées		Esparron			
Nombre total d'abonnés en 2020	31	Nombre total d'abonnés en 2021		29	Variation	-6 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	-			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
50	640	0	690	103	0	103	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905049001		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	100	Date de mise en service	2013	Volume (m ³ /an)	Entrant	3 700
			m ³ /j	15				By-passé	-

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées			Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	6	-	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m ³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Lierre puis le Déoule	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	--------------------------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	060000205068
Commune d'implantation	Jarjays	Communes traitées		Jarjays (Hors Tancs)			
Nombre total d'abonnés en 2020	114	Nombre total d'abonnés en 2021		115	Variation		+1 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060805068001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	5 193	0	5 193	2 046	0	2 046	0	0	0	0	-	-	-	-
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		- Inspection télévisée : 1 200 ml											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905068003		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	500	Date de mise en service	2011	Volume (m ³ /an)	Entrant	7 000
			m ³ /j	90				By-passé	0

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (Kg/j) (2021)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	30	1,6	0	35	<3	60	>95,7	0
DCO	-	6,4	-	200	44	60	83,9	0
MES	-	7	-	-	<2	50	>99,3	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Rotrue	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE		060000205168		
Commune d'implantation		Sigoyer		Communes traitées		Sigoyer (Village, les Dômes)				
Nombre total d'abonnés en 2020		147		Nombre total d'abonnés en 2021		143		Variation		-3 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805168001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 360	0	2 360	349	0	349	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant										
	Renouvellement		Néant										
	Extension		Néant										

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905168002		
File eau	Filtre planté de roseaux		Capacité	EH	250	Date de mise en service	2007	Volume (m ³ /an)	Entrant	20 000
				m ³ /j	39,3				By-passé	0

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2021)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	15	9,6	0	35	11	60	95,9	0
DCO	-	18,4	-	200	55	60	89,3	0
MES	-	7,9	-	-	10	50	95,5	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés								
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021					
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface	-
Matières importées		Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'a été conduit
--------------	-------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Torrent des Murets puis le Baudon	Code SANDRE	X0600002
--------------------------	---------	-------------------------	-----------------------------------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	060000205168
Commune d'implantation	Sigoyer	Communes traitées		Sigoyer (Les Guérins)			
Nombre total d'abonnés en 2020	147	Nombre total d'abonnés en 2021		143	Variation		-3 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060805168001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	1 153	0	1 153	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant	
	Renouvellement		Néant	
	Extension		Néant	

SYSTÈME DE TRAITEMENT					Code SANDRE	060905168001			
File eau	Lit bactérien faible charge	Capacité	EH	400	Date de mise en service	1987	Volume (m ³ /an)	Entrant	-
			m ³ /j	60			By-passé	-	

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2021)			Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	24	10	0	35	110	60	72,5	1
DCO	-	30,8	-	200	328	60	73,3	1
MES	-	17,2	-	-	79	50	88,5	1



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Baudon	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		-	
Commune d'implantation		Vitrolles		Communes traitées		Vitrolles (Chef-lieu)				
Nombre total d'abonnés en 2020		94		Nombre total d'abonnés en 2021		92		Variation		-2 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		-	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 682	0	2 682	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant									
	Renouvellement		Néant									
	Extension		Néant									

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905184001		
File eau	Fosse toutes eaux		Capacité	EH	150	Date de mise en service	2002	Volume (m ³ /an)	Entrant	6 900
				m ³ /j	22,5				By-passé	0

	Capacité nominale	Charges entrantes estimée		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	9	1	-	35	-	60	-	-
DCO	-	-	-	200	-	60	-	-
MES	-	-	-	-	-	50	-	-



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Rougenoir puis le Briançon	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-------------------------------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Vitrolles	Communes traitées		Vitrolles (Le Plan)			
Nombre total d'abonnés en 2020	94	Nombre total d'abonnés en 2021		92	Variation		-2 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805013001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 723	260	2 983	522	0	522	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905184002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	190	Date de mise en service	2014	Volume (m ³ /an)	Entrant	5 300
			m ³ /j	40,5				By-passé	0

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées			Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2020)*	Normes	Moyenne 24h (2020)	
DBO5	11	6,75	0	35	1,3	60	-	0
DCO	-	-	-	200	15	60	-	0
MES	-	-	-	-	<2	50	-	0

*Mesures ponctuelles



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2021				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)		0	

Travaux STEP	Remplacement de l'auget
--------------	-------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Déoule	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	---

Focus sur les boues

Les boues présentent des propriétés fertilisantes qui stimulent la croissance des végétaux et sont à ce titre épandues sur des sols agricoles, sous forme liquide directement en sortie de station d'épuration ou sous forme solide suite à un séjour sur une plateforme de compostage durant lequel elles ont été mélangées à des déchets verts.

Des analyses sont effectuées avant chaque épandage afin de contrôler la valeur agronomique des boues et le respect des teneurs en éléments traces métalliques. Des analyses de l'état humique et du statut acido-basique sont également entreprises après chaque épandage sur les parcelles concernées.

En raison des restrictions sanitaires, aucune boue liquide n'a pu être épandue.

La CAGTD compte 1 plan d'épandage qui concerne l'ensemble des systèmes de la CAGTD :

- 17 communes (Neffes, Pelleautier, Rambaud, Sigoyer, Ancelle, Gap, Avançon, Chateaufieux, Forest Saint Julien, la Batie Neuve, La Batie Vieille, la Freissinouse, Manteyer, la Roche des Arnauds, Vitrolles, Saint Etienne le Laus et la Rochette),
- 46 exploitations,
- 1 200 ha de terres.

En 2021 au niveau de la station de Gap, 740 tonnes de MS ont été produites dont 679 tonnes évacuées vers la filière de compostage. Près de 119 hectares, répartis sur 16 exploitations et 12 communes ont fait l'objet d'un épandage.

En 2021 au niveau de la station de Tallard, 26 tonnes de MS ont été produites et évacuées vers le centre de compostage de Gap dont 7,64 tonnes ont été épandues sur 5 hectares chez un agriculteur possédant des parcelles sur les communes de Gap, Chateaufieux et Neffes.

En 2021 au niveau de la station de Neffes, 9 tonnes de MS ont été produites et évacuées vers le centre de compostage de Gap et 10,5 tonnes ont été épandues sur le plan d'épandage de Neffes, sur 5 hectares chez un agriculteur possédant des parcelles sur Neffes et Pelleautier.

En 2021 au niveau de la station de La Saulce, 14 tonnes de MS sur les 26 tonnes produites ont été évacuées vers les centres de compostages d'Orcières et de Manosque, la plateforme de Gap étant déjà surchargée. Ces opérations ont engendré des coûts de transport et de prise en charge élevés.

3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES

Plusieurs textes définissent les obligations réglementaires de performance et de surveillance auxquelles sont soumis les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Les services de l'État et de l'Agence de l'Eau ont pour mission de contrôler le bon fonctionnement des ouvrages et le respect des prescriptions.

La satisfaction des usagers

Conformément à la réglementation, le nombre de réclamations écrites enregistrées détermine le taux de réclamation des abonnés. Le service a reçu 10 réclamations écrites en 2021. **Le taux de réclamation (P258.1)** est donc égale à **0.36 / 1000 abonnés**.

Le service est par ailleurs intervenu à une douzaine de reprises pour des débordements d'effluents dans les locaux des usagers en raison de déversements ou de refoulements accidentels. **Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)** est donc égale à **0.23 / 1000 abonnés**.

Le fonctionnement des ouvrages

En 2021, excepté les stations d'épuration des Guérins (Sigoyer) et de Tallard, les réseaux de collecte et les stations d'épuration ont été déclarés conformes.

Conformité de la collecte des effluents (P203.3) = 100 %

Conformité des équipements d'épuration (P204.3) = 100 %

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3) = 6 %

Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3) = 96 %

Taux de boues évacuées selon des filières conformes (P206.3) = 100 %

A noter que les réseaux de collecte sont concernés par des intrusions d'eaux claires parasites, notamment les systèmes de Gap, Neffes, La Saulce, Sigoyer les Dômes et Barillonnette ainsi que dans une moindre mesure le système de Claret village. Ces eaux proviennent des réseaux unitaires qui collectent les eaux pluviales, d'erreurs de branchement sur les réseaux pluviaux séparatifs, de défauts d'étanchéité des réseaux d'eaux usées enterrés qui drainent les eaux de nappe.

La présence d'eaux claires parasites perturbe le fonctionnement de l'assainissement collectif et entraîne :

- Des débordements des réseaux de collecte (sur domaine public ou privé),
- La saturation des postes de relevage et des déversoirs d'orage entraînant des déversements de la pollution dans le milieu naturel,
- Des surconsommations et des surcoûts de fonctionnement, principalement en électricité et réactifs.

L'objectif est de minimiser les entrées d'eaux claires parasites en réhabilitant et séparant les réseaux, ainsi qu'en menant des campagnes de recherches systématiques de l'origine des eaux claires.

La pluviométrie et l'intensité des phénomènes météorologiques influencent fortement les réactions des réseaux et la présence d'eau claires parasites.

La connaissance et l'entretien du patrimoine

Les canalisations ont une durée de vie variant de 40 à 60 ans selon les matériaux. Afin de maintenir un état acceptable du réseau, il est nécessaire d'en avoir une bonne connaissance et d'entreprendre chaque année des travaux de renouvellement.

Le niveau de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) est de 91/120.

Le taux de renouvellement des réseaux (longueur de canalisation réhabilitée / longueur totale) pour l'année 2021 est de 0 %.

Le nombre de points sur le réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km (P252.2) est estimé à 17.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 90/120.

CHAPITRE 2

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2

LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
DU SERVICE

SYNTHESE DES PRINCIPAUX
INDICATEURS DE PERFORMANCE

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

- Présentation du territoire desservi

Le service public d'assainissement non-collectif (SPANC) de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance est géré au niveau intercommunal.

- Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

- Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne - y compris les résidents saisonniers - qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Cet indicateur ne peut être renseigné en raison de l'absence de zonage à jour sur l'ensemble du territoire de la CAGTD. Le SDA est toutefois en cours et nous permettra le calcul de cet indice dès 2022.

On compte 1 377 installations ANC.

2 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 110/140.

- Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur, qui mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif depuis la création du service, est égal à 32%, soit 313 installations jugées conformes sur les 964 contrôlées à ce jour.

- Chiffres pour l'année 2021 :

Nombre d'installations contrôlées en 2021	135
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité en 2021	43
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement en 2021	68
Nombre d'installations non conformes en 2021	24
Taux de conformité en % en 2021	32 %

CHAPITRE 3

ASPECTS FINANCIERS ET TARIFICATION DES SERVICES



3

COMPOSANTE DE LA FACTURE D'EAU

COMPOSANTE DU PRIX DE
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMPOSANTE DU PRIX DE
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BILAN FINANCIER

1 COMPOSANTE DU PRIX DE LA FACTURE D'EAU

Le service public d'assainissement est un service à caractère industriel et commercial (article L 2221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le service doit être financé au travers d'une redevance. Ceci suppose la connaissance exacte des dépenses et des recettes qui sont inscrites dans un budget annexe équilibré, avec pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit être financé par l'utilisateur.

La facture d'eau comporte plusieurs parts :

- CAGTD;
- Délégué (Véolia sur Tallard) ;
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- L'Etat (TVA).

Part CAGTD

Le conseil de l'Agglomération fixe le montant applicable à chaque m³ consommé. Les recettes permettent de financer le fonctionnement des services, les coûts d'exploitation des ouvrages et des investissements. La part CAGTD comporte une part fixe et/ou une part proportionnelle au volume consommé selon les communes (Cf. Partie 2).

Part délégué

Cette part correspond à la partie nette des recettes relatives au service fourni aux usagers. Sur le territoire de la CAGTD, VEOLIA la perçoit pour la gestion des réseaux sur la commune de Tallard. Elle comprend :

- Une part fixe facturée par abonnement de 5,20 €.
- Une part proportionnelle au volume consommé à 0,31 € du m³.

Redevances Agence de l'eau RMC

Les Agences de l'eau ont pour mission de coordonner la préservation et l'utilisation des ressources en eau. Elles participent à la définition des politiques de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident les collectivités à financer leurs programmes de travaux. Chaque collectivité reverse une redevance et peut percevoir des subventions.

La redevance pour la modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau est fixée à **0,16 € HT/m³**. Les usagers bénéficient d'un « retour » de ce prélèvement par les subventions et les primes pour épuration, reversées au budget annexe du Service par l'Agence de l'Eau.

Le montant de la redevance pour l'année 2021 est de 15 000 €.

L'Etat (TVA)

Les services d'eau et d'assainissement bénéficient d'un taux de TVA réduit fixé à :

- 5,5 % pour le service d'eau potable ;
- 10 % pour le service d'assainissement.

2 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Jusqu'au 31 décembre 2020, la facturation de la redevance assainissement collectif était propre à chaque commune. Une délibération a néanmoins été prise en décembre 2020 pour une uniformisation à l'échelle de la CAGTD. Cette mesure est applicable à partir de 2021. Quatre secteurs de tarification ont été définis. Les prix affichés pour 120 m³ correspondent à l'indicateur n°D204.0.

VOLUME 120 m ³	2021					
	Part fixe (€)	Part variable (€)	TOTAL TTC* (€)			
GAP / LA FREISSINOISE	0	120	153,12			
NEFFES / PELLEAUTIER	30	90	153,12			
CHATEAUVIEUX						
BARCILLONNETTE						
ESPARRON						
FOUILLOUSE						
JARJAYES / VITROLLES						
LA SAULCE						
LARDIER ET VALENCA						
LETTRET						
SIGOYER						
CLARET						
CURBANS						
TALLARD				49	44.40	174,04**
Usagers raccordés non comptabilisés - Sur une base de 100 m ³				100		

*Dont taxe de modernisation des réseaux d'un montant total de 19,20€ et 10% de TVA.

**Dont part délégataire fixé à 45,72€.

Le total perçu pour les redevances est de 2 406 595 €.

Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

La participation pour le financement de l'Assainissement collectif a été créée par la Loi de Finances rectificative n°2012-354 du 14 mars 2012, article 30. La PFAC est perçue auprès des propriétaires d'immeubles produisant des eaux usées domestiques soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement (article L.1331-1 du Code de la Santé Publique)

Les montants sont fixés par le Conseil Communautaire. En 2018, différentes modalités d'application de la PFAC étaient mises en place : soit elle s'applique à la surface nouvellement construite ou agrandie, soit au forfait.

Cette participation est versée lors du raccordement effectif de l'immeuble, de l'extension ou de la partie réaménagée de l'immeuble au réseau d'assainissement, dès lors que les travaux génèrent des eaux usées supplémentaires. Techniquement, l'obligation de contrôler le raccordement effectif sur la conduite publique exige un suivi rigoureux et précis des travaux réalisés par les usagers. Ce contrôle effectué à posteriori garantit la conformité des réseaux et des branchements qui sont réalisés dans les règles de l'art.

Ce secteur est non assujéti à la TVA. Les tarifs net appliqués en 2020 et applicables en 2021 sont :

	2020	2021
Barillonnette	2350 €	Immeuble neuf : 12€/m ² Local neuf professionnel : 9€/m ² Ancien local équipé d'une ANC conforme de moins de 10 ans : 6€/m ² Ancien local équipé d'une ANC conforme de moins de 6 ans : 0 €/m ²
Chateaufieux	3354 €	
Claret	200 €	
Curbans	77 €	
Esparron	2500 €	
Fouillouse	2500 €	
La Freissinouse	10,40 €/m ²	
Gap	10,40 €/m ²	
Jarjayes	2500 €	
Lardier-et-Valença	2800 €	
Lettret	0 €	
Neffes	2600 €	
Pelleautier	2600 €	
La Saulce	1500 €	
Sigoyer	2500 €	
Tallard	9,60 €/m ²	
Vitrolles	0 €	
TOTAL perçu PFAC 2021		186 864 €

3 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer - s'il le souhaite - à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Ce secteur est assujéti à la TVA. Les tarifs net applicables au 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Contrôle périodique	65	Euros HT
Diagnostic initial ou en cas de vente	90	Euros HT
Examen préalable à la mise en oeuvre	115	Euros HT
Le SPANC assure un contrôle périodique des installations recensées au maximum tous les 8 ans. L'examen préalable comprend l'instruction et une visite de contrôle de conformité sur site en cours de travaux.		

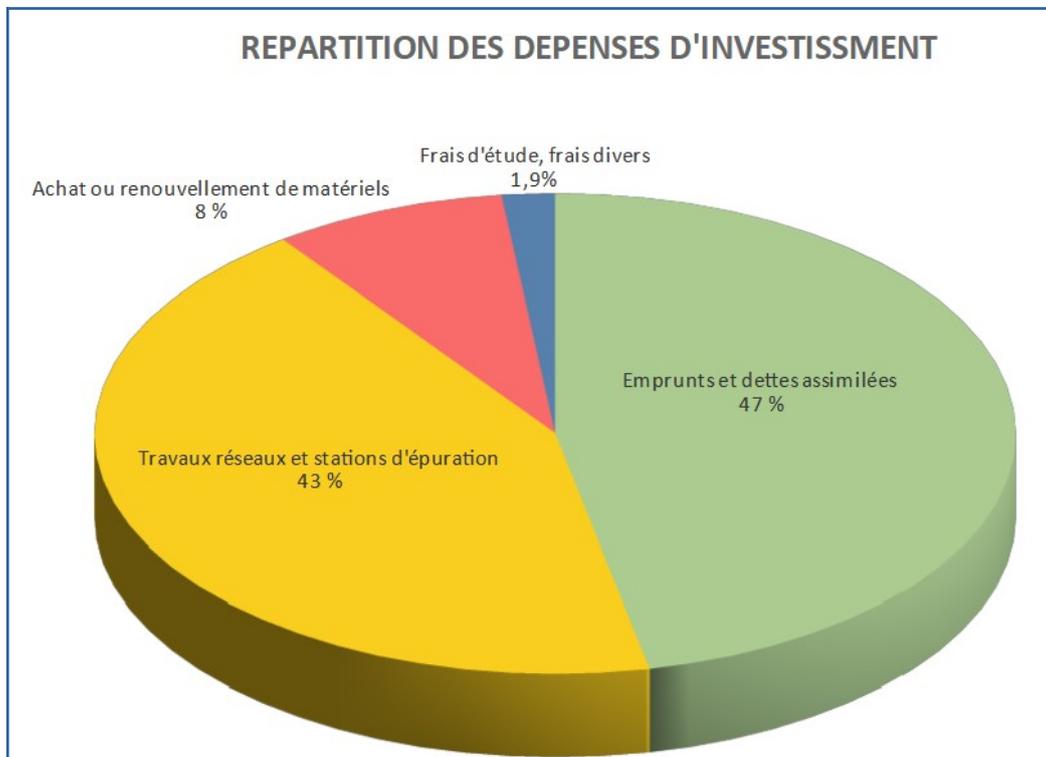
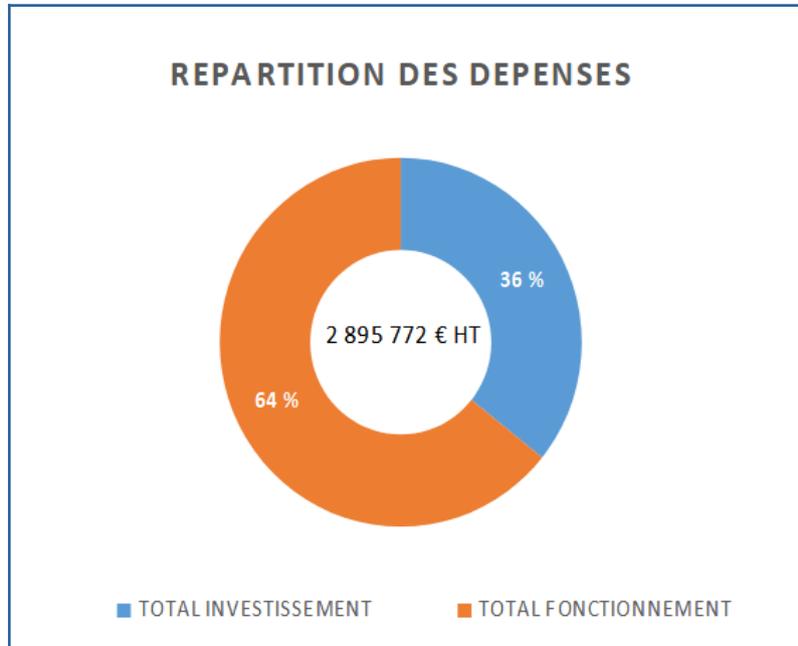
Recettes 2021 (en € HT)

	2021
Facturation du service obligatoire	15 931
Facturation du service facultatif	0
Autres prestations auprès des abonnés	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0
Autre :	0

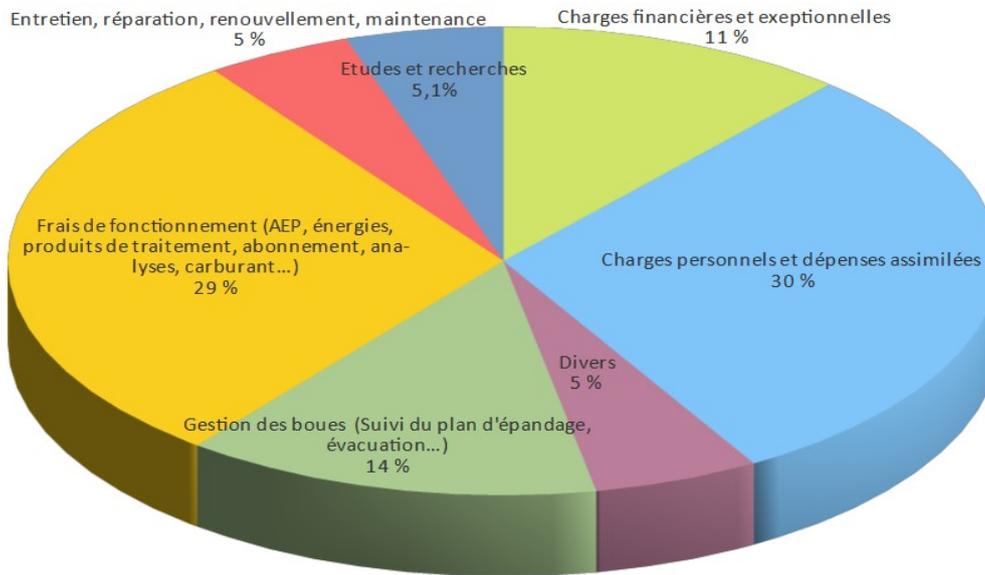
4 BILAN FINANCIER DU SERVICE

La synthèse des dépenses et des recettes est disponible ci-dessous :

Dépenses

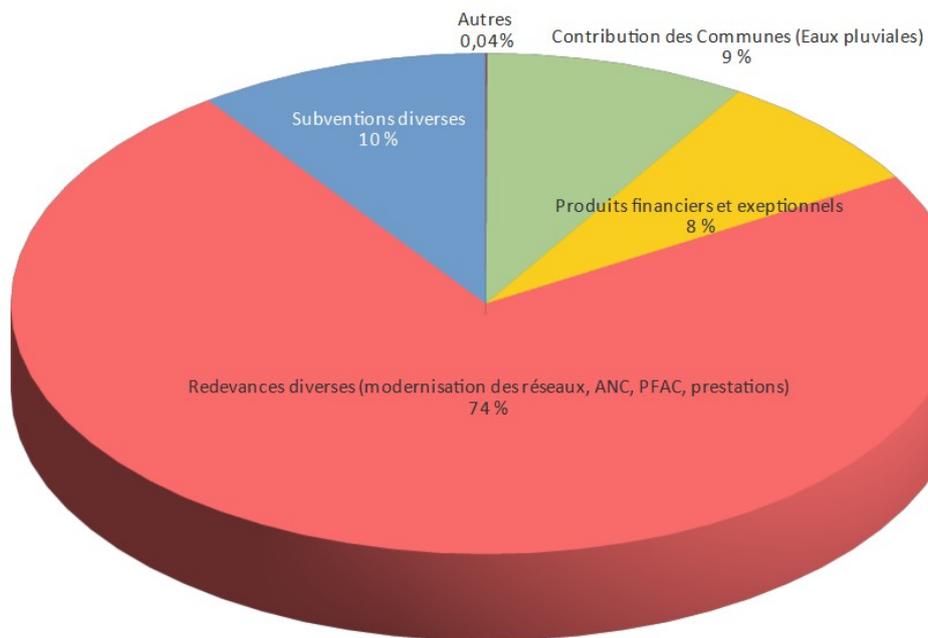


REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

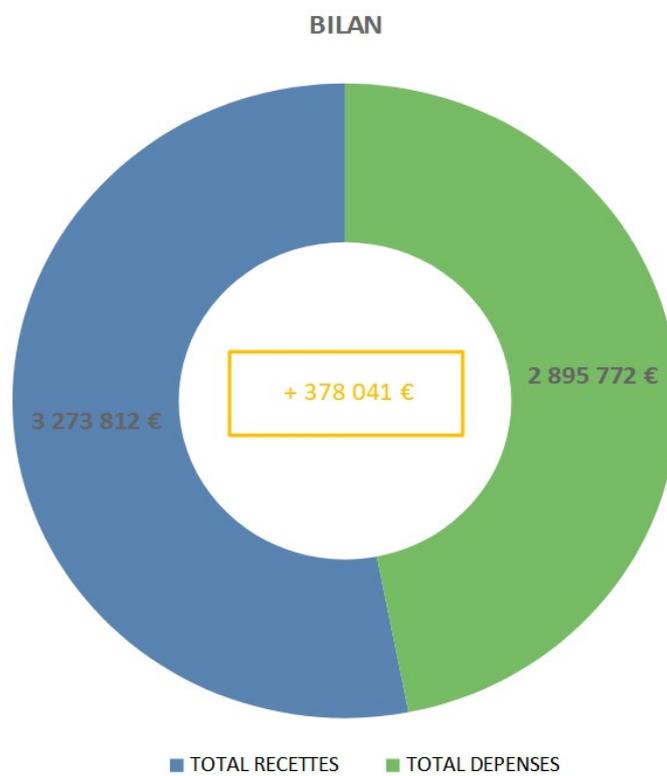


Recettes

REPARTITION DES RECETTES



Bilan



Le montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (P207.0) est de 0 €/m³.

La durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) est de 9 ans, au 31 décembre 2021.

Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0) est de 3 %.

5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les faits marquants de l'exercice 2021

Plan d'épandage des boues

En raison de l'épidémie de COVID 19, les épandages des boues liquides générées par l'exploitation des stations d'épuration de Gap, Tallard, Neffes et la Saulce ne peuvent plus être conduits depuis le mois d'avril 2020. La plateforme de compostage de Gap a donc du faire face à une forte augmentation des tonnages à traiter, à tel point qu'elle n'a pu prendre en charge les boues issues de la station de La Saulce qui ont été acheminées vers les centre de compostage d'Orcières et de Manosque, entraînant des surcoûts liés au transport et au traitement.

Modernisation de la STEP de GAP

Consciente de l'obsolescence et de l'insuffisance de sa filière boue, la CAGTD a engagé une étude de programmation pour le renouvellement de l'atelier de déshydratation dont le rapport final a été remis en décembre 2021.

Casses et dysfonctionnements

Plusieurs incidents sont survenus au cours de l'année 2021 :

- Casse du palier inférieur de l'une des deux vis de relevage en entrée de station,
- Panne d'une pompe de recirculation des boues,
- Panne d'un surpresseur de secours,
- Casse du racleur de l'une des grille d'épaississement direct des boues,
- Détérioration de la toile supérieure de l'un des filtres presse,
- Panne de l'automate de gestion du grappin,
- Casse d'un réducteur de la mélangeuse,
- Pannes des pompes des PR Lareton, Terrasse, Abattoir et Colombis.

Des travaux de renouvellement ont été entrepris pour l'ensemble de ces équipements.

Poursuite du schéma directeur d'assainissement intercommunal

Les entreprises Ceneau et Artélia ont été retenues pour élaborer le Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal, dont les objectifs sont les suivants :

- Etablir un diagnostic portant sur l'état et le fonctionnement des ouvrages,
- Elaborer un programme de travaux répondant aux problématiques soulevées lors de la 1ère phase qui concerneront :
 - L'entretien du patrimoine (réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration) ;
 - Le renouvellement des ouvrages ;
 - Le développement des équipements afin de répondre aux enjeux d'urbanisation future.

Les phases diagnostics et campagnes de mesures se sont poursuivies en 2021. Les rendus définitifs du diagnostic et du programme de travaux sont projetés pour 2022.

L'édition de ce document est réglementairement obligatoire et permet d'être éligible aux programmes de subventions de l'Agence de l'eau.

Raccordement du Centre d'Oxygénation de Bayard

Au cours de l'année 2021, le Centre d'Oxygénation a été définitivement raccordé au réseau collectif de la STEP de Gap par l'intermédiaire d'un poste de refoulement. L'installation de traitement existante d'une capacité de 250 EH, vétuste et non conforme depuis plusieurs années, sera supprimée en 2022.

Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer

La STEP actuelle qui présente des équipements et des performances non conformes, doit être remplacée par une station d'épuration de type Filtre planté de roseaux d'une capacité de 190 EH. Les études ont été lancées au cours de l'année 2021.

Marché de gainage

Le service a recrutée fin 2021 une entreprise spécialisée dans le gainage de réseaux. Ce procédé permet une réhabilitation des conduites sans tranchées et facilite les interventions dans les centres urbains.

Déclaration de travaux

Un logiciel de traitement des demandes de DT et DICT a été acquis par l'Agglomération afin d'automatiser les réponses et émissions de plans. Cet outil permet de concilier gain de temps pour les techniciens du service et satisfaction des demandeurs.

Harmonisation des tarifications

Dans un souci d'égalité et de respect du tarif minimal fixé par l'Agence de l'eau, les élus de la CAGTD ont voté une délibération actant l'harmonisation des tarifs des consommations d'eau. Désormais, le territoire est découpé en 4 secteurs :

- **Secteur 1** : Système de Gap (Gap et la Freissinouse).
- **Secteur 2** :
 - ✓ Communes raccordées aux systèmes de La Saulce, Tallard et Neffes (Gap Plaine de Lachaup, Neffes, Pelleautier, Chateauxvieux, Lettret, Fouillouse, Lardier et Valença, la Saulce).
 - ✓ Communes présentant des systèmes de traitement de petite capacité (Barillonnette, Claret, Curbans, Esparron, Jarjayes, Sigoyer, Vitrolles).
- **Secteur 3** : Commune de Tallard gérée par Véolia Eau.
- **Secteur 4** : Usagers alimentés en eau potable par une source privée ou dont les volumes ne sont pas comptabilisés. Consommation moyenne estimée à 100 m³/logement.

Perspectives pour l'année 2022

Modernisation de la STEP de GAP

Afin d'être en mesure d'absorber les tonnages de boues supplémentaires, la CAGTD projette un réaménagement du site. Une étude de programmation pour le renouvellement de la filière de compostage, les modes de traitement et d'élimination des boues doit être lancée courant 2022, à la suite de quoi la construction d'une plateforme de stockage couverte pourra être engagée.

Concernant le renouvellement de l'atelier de déshydratation, le recrutement d'un maître d'œuvre pour mener à bien les études et travaux sera également entrepris au cours de l'année 2022.

Enfin, certains équipement seront renouvelés telles que les deux vis de relevage en entrée de station ainsi que deux bennes de compostage.

Schéma directeur d'assainissement intercommunal

Le rendu de la phase diagnostic devrait avoir lieu courant 2022. Un comité de pilotage avec les élus communaux associés à l'étude ainsi que les services de l'Etat sera organisé.

Une phase de recherche d'effluents non domestiques a été intégrée à la phase diagnostic. Les entreprises potentiellement concernées seront contactées et certaines recevront une visite du bureau d'étude en charge du schéma.

Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer

Les travaux destinés au renouvellement de la STEP des Guérins pourront être engagés dès 2022.

Mise en place d'un piège à cailloux sur le système de Tallard et remplacement du dégrilleur en entrée de station

Suite à de nombreuses casses survenues au niveau du poste de refoulement, le service a décidé de mettre en place un piège à cailloux. Les travaux seront réalisés au printemps 2022.

Le dégrilleur de la STEP de Tallard datant de 1997, il a été décidé son renouvellement au cours de l'année 2022.

Marché de gainage

Plusieurs opérations de renouvellement par gainage seront engagées courant 2022. L'objectif est d'améliorer l'état des réseaux et d'atténuer ainsi les problématiques d'intrusion d'eaux claires parasites à l'origine des déversements au milieu naturel et des dysfonctionnements de la station d'épuration.

Marché de travaux eau potable et assainissement

Ce marché prend fin courant 2022 et devra être renouvelé pour permettre au service d'entreprendre des travaux de renouvellement et d'extension de réseaux.

Marché de curage des réseaux et des ouvrages d'assainissement

Ce marché prend également fin courant 2022 et devra être renouvelé pour permettre au service de mener à bien des opérations de curage, de désobstruction et de nettoyage de réseaux et d'ouvrages d'assainissement.

Marché de transport et de suivi des boues

Ce marché prend fin en décembre 2022 et devra être renouvelé pour permettre au service d'assurer le transport des boues des stations vers les plateformes de compostage et ainsi que l'épandage et le suivi du compost sur les parcelles agricoles concernées par le plan d'épandage.

ANNEXE ET COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs 2021 sont produits en annexes du présent rapport.